



La Compagnie d'Arc de SAINT-PATHUS
Organise
**LE CHAMPIONNAT DE SEINE ET MARNE
DE TIR BEURSAULT 2019**



Dans les différents Jeux d'Arc de Seine-et-Marne - Qualificatif pour le championnat de France.

Concours fermé, réservé aux archers de Seine-et-Marne.

Le samedi 23 et dimanche 24 mars 2019

Pas d'échauffement possible, seulement 2 haltes d'essai.

CATEGORIES

- Arc classique : BF - BH - MF - MH à 30 mètres
CF - CH - JF - JH - S1F - S1H - S2F - S2H - S3F - S3H à 50 mètres
- Arc à poulies : CF - CH - JF - JH - S1F - S1H - S2F - S2H - S3F - S3H à 50 mètres
- Arc droit : F - H à 50 mètres

INSCRIPTIONS

7€ pour les Adultes – 6€ pour les Jeunes (Benjamins à Juniors)

Par courrier, accompagnées du règlement à l'ordre de « Compagnie d'Arc de Saint-Pathus »

A renvoyer impérativement avant le 17 mars 2019 à l'attention de

M. HECQUET Stéphane
1 rue de la Planchette
77178 SAINT-PATHUS
Tél. : 06 71 21 63 06

Réservations possibles par email, suivi du règlement par courrier dans les 72 heures : ca.st.pathus@free.fr

DEPART

Samedi 23 mars à 14h00 – Dimanche 24 mars à 9h00 et 13h30

Les lieux de tir vous seront communiqués par mail, adressé à chaque Compagnie / Club. Vous pourrez également les retrouver sur le site du Comité Départemental 77 : www.archersdu77.fr.

Les résultats seront disponibles sur le site du Comité Départemental 77.

Attention pour prendre part au tir, seront obligatoires :

- La présentation de l'attestation de licence 2019 (papier ou dématérialisée) ou CNI.
- La tenue de Compagnie / Club pendant les tirs et lors de la remise des récompenses (le port du jean blanc est autorisé).

RECOMPENSES

- Aux trois premiers de chaque catégorie.
- Elles auront lieu le dimanche 24 mars vers 18h au complexe sportif rue des sources à Saint-Pathus

Les récompenses non retirées par les archers ou un représentant lors de la remise des prix resteront acquises au Comité Départemental 77.

Pensez au covoiturage pour vos déplacements

